

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal de la deuxième séance d'ajournement de la session régulière du conseil municipal de Saint-Gédéon du 7 mai 2007 tenue le mercredi 23 mai 2007 à la salle du conseil à 19 h 30 et à laquelle sont présents Madame la conseillère Marjolaine Girard, Messieurs les conseillers Christian Gaudreault, Bernard Tremblay et Régis Larouche qui siègent sous la présidence de M. Réjean Nadeau, maire suppléant.

Assiste également M. Dany Dallaire, directeur général

Sont absents : M. Yvon Drolet, maire
M. Nicolas Côté, conseiller

1- MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

108-05-07 Il est proposé par M. Bernard Tremblay, appuyé par Mme Marjolaine Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'ajouter les points suivants à l'item 31-Affaires nouvelles :

- A) Demande Association chemin de la Croix, des Mélèzes
- B) Liste des services Fête nationale

23- TRAVAUX 2007 CAMPING MUNICIPAL

Un rapport préparé par M. Richard Dallaire est déposé, faisant état des divers travaux recommandés au camping.

Les travaux recommandés consistent principalement à :

- Réparation du bâtiment d'accueil	1 441 \$
- Terrassement des emplacements	2 000
- Éclairage de l'enseigne	300
- Autres réparations	1 700

De plus, on recommande la pose d'une clôture sur 270 pieds au prix de 4 717.53 \$.

Les travaux de clôture dépassent les crédits budgétaires prévus en terme d'immobilisations (lesquels s'élèvent à 3 000 \$). Toutefois, le manque à gagner sera compenser par les travaux moindres en ce qui a trait à l'entretien.

109-05-07 Il est proposé par M. Bernard Tremblay, appuyé par Mme Marjolaine Girard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la réalisation des travaux d'immobilisation et d'entretien au camping municipal selon le rapport déposé et notamment d'accorder le contrat de pose d'une clôture sur 270 pieds à Clôturama au prix de 4 717.53 \$ taxes incluses.

24- EMBAUCHE DU PERSONNEL OPÉRATIONS 2007 DU CAMPING

M. Bernard Tremblay dresse le rapport du comité de sélection dans ce dossier.

110-05-07 Il est proposé par M. Régis Larouche, appuyé par Mme Marjolaine Girard et résolu unanimement d'approuver le rapport du comité de sélection et d'embaucher le personnel du camping municipal comme suit :

- Stéphanie Simard Charlton, Joanie Gagnon, Alexandre Dion et Jean-Simon Côté, aux postes de préposés au salaire de 8 \$/heure
- Yvonne Veninga au poste de préposée à l'entretien au salaire de 10.15 \$/heure
- Pascal Dallaire au poste de gardien de nuit au salaire de 12.80 \$/heure

25- RAPPORT BUDGÉTAIRE INTÉRIMAIRE

Conformément aux obligations de la loi, le directeur général dépose un rapport budgétaire intérimaire, lequel fait état des revenus et dépenses comptabilisés au 30 avril.

À cette date, les revenus comptabilisés sont de 2 098 821 \$ soit 85 % des prévisions annuelles. Au niveau des dépenses de fonctionnement, elles s'élèvent à 545 253 \$ soit 26 % des prévisions. Le rapport fera l'objet d'une analyse par le comité des finances.

111-05-07 Il est proposé par M. Bernard Tremblay, appuyé par Mme Marjolaine Girard et résolu unanimement d'approuver le rapport budgétaire intérimaire tel que préparé et déposé devant le conseil.

27 TRAVAUX 2007 AU PARC ST-ANTOINE

Le directeur général donne les explications, concernant le rapport préparé, lequel recommande les divers travaux à être exécutés cette année au parc St-Antoine.

Les travaux consistent sommairement à la construction de bordures de béton, l'amélioration du système pluvial d'une partie du terrain, l'aménagement d'un sentier piétonnier et l'installation de 2 lampadaires.

Les coûts sont estimés à 13 545 \$. Les crédits budgétaires adoptés cette année pour le projet sont de 10 000 \$.

Une estimation pour l'achat de lampadaires en vue de les installer sur le terrain de l'édifice municipal est de plus déposée, au montant de 2 516 \$ chacune.

Les discussions suivent concernant la façon de réaménager les budgets pour la réalisation de ces projets.

112-05-07 Il est proposé par M. Bernard Tremblay, appuyé par M. Christian Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers :

- d'autoriser l'exécution des travaux d'aménagement du parc St-Antoine tels que déposés selon un coût estimé de 13 545 \$;
- d'affecter au projet une partie de 3 500 \$ en provenance des crédits budgétés pour l'amélioration du terrain de stationnement de l'édifice municipal ;
- d'accepter l'offre de Westburne pour la fourniture de 2 lampadaires au prix de 2 028.25 \$ chacun plus taxes.

113-05-07 Il est proposé par M. Christian Gaudreault, appuyé par M. Bernard Tremblay et résolu unanimement d'accepter l'offre de Westburne et procéder à l'achat de 2 lampadaires au montant de 2 516 \$ chacun plus taxes, afin de compléter une partie d'éclairage du stationnement de l'édifice municipal, et d'affecter au financement des travaux une somme de 2 000 \$ en provenance du fonds spécial réservé aux stationnements.

28- RÉNOVATION PARC CHEMIN DU RUISSEAU

Mme Lise Bouchard a préparé un document relatif aux travaux proposés pour améliorer et rénover une partie du parc du chemin du Ruisseau.

Les principaux travaux consistent au remplacement de la clôture, des bancs et poubelles et l'ajout d'une nouvelle structure de jeux. Le coût estimé des travaux est de 5 422 \$ plus taxes.

114-05-07 Il est proposé par Mme Marjolaine Girard, appuyée par M. Régis Larouche et résolu à l'unanimité des conseillers :

- d'autoriser les différents travaux et achats en vue de rénover le parc du chemin du Ruisseau selon le document de travail déposé pour une estimation des coûts de 5 422 \$ plus taxes ;
- de financer le coût des travaux (excluant la main-d'œuvre) par une affectation équivalente en provenance du fonds spécial de parcs et terrains de jeux.

29- PAVAGE ET CORRECTION DE PISTE ET VOIE CYCLABLE CHEMIN DU GOLF

Deux soumissions ont été demandées et déposées en vue de réaliser divers travaux sur la piste cyclable du chemin du Golf.

L'analyse des soumissions n'est pas terminée. De plus des discussions sont en cours avec la Corporation du circuit cyclable pour le paiement d'une partie des travaux.

Le sujet est par conséquent reporté.

30- PROMOTION ET PUBLICITÉ – SAISON TOURISTIQUE 2007

M. Richard Dallaire a préparé un projet de campagne publicitaire sur les ondes de TQS Télévision.

La campagne comporterait 3 capsules de 60 secondes, diffusées à 325 reprises entre le 18 juin et le 26 août 2007. En tout 9 partenaires participeraient à la campagne.

Le coût pour la municipalité serait de 2 325 \$ plus taxes.

115-05-07

Il est proposé par Mme Marjolaine Girard, appuyé par M. Bernard Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer pour un montant de 2 325 \$ plus taxes, au projet de campagne publicitaire sur les ondes de TQS Télévision au cours de l'été 2007.

31- AFFAIRES NOUVELLES

A) Demande Associations chemins de la Croix – des Mélèzes

Une lettre en provenance de ces 2 associations est déposée.

M. Régis Larouche explique la teneur de la demande qui consiste pour la municipalité à autoriser la construction d'un réseau d'aqueduc privé pour ces 2 secteurs, lequel serait raccordé au réseau dans le rang des Iles, incluant la possibilité de prolonger une partie du réseau d'un diamètre de 6 pouces par la municipalité.

La demande est référée pour analyse au comité des travaux publics.

B) Liste des services – Fête nationale

Le comité organisateur dépose la liste des services demandés à la municipalité pour cette année.

La liste est semblable aux années antérieures. Le directeur général verra à s'assurer qu'il n'y aura aucun frais relativement au montage du chapiteau.

Il informe le conseil que concernant l'installation de banderoles, il y aura des frais de location d'un camion nacelle.

116-05-07

Il est proposé par Mme Marjolaine Girard, appuyée par M. Régis Larouche et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de fournir les services municipaux pour l'organisation de la Fête nationale 2007, selon la liste soumise.

32- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

33- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 5, Mme Marjolaine Girard propose la levée de l'assemblée.

Réjean Nadeau
Maire suppléant

Dany Dallaire
Directeur général

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussigné, directeur général, de la municipalité de Saint-Gédéon, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires suffisants pour couvrir toutes les dépenses encourues ou acceptées lors de cette assemblée.

Directeur général